

**Association pour le Maintien
d'une Agriculture Paysanne
« Les Paniers de Nizerel »**

Adhésion 2024/2025

Valable d'octobre 2024 à octobre 2025

NIZEREL

Nouvelle adhésion

Renouvellement

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE domicile : portable :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : @

pour inscription sur les listes :

	oui	non
Liste d'information « Nizerel » Indispensable pour recevoir toutes les informations sur le fonctionnement de l'AMAP (livraisons, contrats, producteurs ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste « Échanges » Libre expression entre amapiens (informations diverses, débats ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La désinscription peut se faire à tout moment.

Règlement Général de Protection des Données Articles 12, 13 et 14 du RGPD

L'AMAP Les Jardins de Nizerel dispose d'un site internet et utilise des traitements informatiques de données personnelles afin de simplifier la gestion et l'organisation de toutes les activités de la vie de l'association. Les données personnelles inhérentes aux adhérents et aux producteurs sont conservées pendant la durée d'adhésion à l'association, et font donc l'objet d'une tacite reconduction annuelle. Chaque adhérent ou producteur est en droit de demander à consulter, à modifier ou à enlever tout ou partie des renseignements le concernant, et ce à quelque moment que ce soit. Pour cela il peut en faire la demande au bureau ou au président de l'association.

Adhésion à l'AMAP des Paniers de Nizerel (Valable d'octobre 2024 à octobre 2025)

Montant : 17 €

Répartition : 14 € - réseau régional AURA, 1 € - réseau national MIRAMAP, 2 € - AMAP de Nizerel
(Espèces ou chèque à l'ordre de : AMAP des Paniers de Nizerel)

Je, soussigné(e) adhère pour l'année 2024/2025 à
« **AMAP des Paniers de Nizerel** » qui a pour objet :

- de recréer du **lien social** entre consommateurs et producteurs,
- de promouvoir une **agriculture durable**, solidaire et écologiquement saine, à travers une information citoyenne et le soutien à des producteurs de proximité s'engageant dans cette démarche,
- de faciliter l'accès et l'éducation à une **alimentation** issue de cette agriculture biologique, d'organiser au mieux les relations d'échange des consommateurs et des producteurs au sein de l'association.

L'adhésion implique l'acceptation et le respect des statuts et de la Charte des AMAP, à la disposition de l'adhérent et sur le site de l'association : <http://amapnizerel.fr>

Fait à le Signature